

La femme et l'acquisition de ses droits

<"xml encoding="UTF-8?">

Très chères sœurs, permettez-moi tout d'abord de vous rendre hommage en ce jour de joie et de « Nativité ».

Il semblerait que certaines de nos sœurs soient encore surprises de l'attachement que nous vouons en la Sainte personne de Sa Majesté Fatema Az-Zahra, fille chérie et bénie du Prophète, Messenger de Dieu.

Elles prétendent que Az-Zahra fait, en quelque sorte, de l'ombre aux autres femmes musulmanes de l'Histoire, les épouses du Prophète en l'occurrence.



Evoquer Fatema-Zahra, c'est honorer toutes les femmes soucieuses d'appartenir au Coran et à l'Islam.

Se rappeler Az-Zahra, c'est faire briller l'Auréole de la Vertu sur toutes les croyantes et combattantes de l'Islam.

Se rappeler Az-Zahra, c'est éveiller notre dignité, notre haut rang, notre statut et c'est rejeter tous les clinquants de la société contemporaine.

Mais avant tout, fêter la fille du Prophète, l'héroïne d'Al-Kawthar, l'épouse de Ali, l'Emir des croyants, la mère des Hassanain et de Zaynab, c'est accomplir un acte de dévotion comme en témoigne ce hadith, faisant l'unanimité auprès des savants émanant de toute école confondue

:

Le Prophète a dit : « Fatema est une partie de moi, fruit du cœur et de l'esprit, quiconque la met

en colère, m'aura certes mis en colère et quiconque aura mis le Messager de Dieu en colère
aura certes mis Allah, Tout Puissant, en colère. »

La conception miraculeuse de Fatema qui fait d'elle une « Houri humaine », sa naissance unique sa vie exemplaire dévoilent chaque jour davantage l'extraordinaire position de cette illustre Figure de l'Islam, Fatema-Zahra, Maîtresse des femmes des deux mondes : l'Ici-bas et l'Au-delà.

A présent, à l'occasion de cette Auguste commémoration, où il a été décrété d'ériger ce jour, « journée de la femme et de la mère », permettez-moi de m'appesantir sur ce qui est devenu un véritable « fait de société » au sein des nations, essentiellement européennes :

la femme musulmane et son combat pour le maintien de ses droits à l'intérieur de la « Cité »,
dite cité de droit, de liberté, d'égalité.

Le droit, serait-il aujourd'hui limité au soulèvement contre Dieu et Ses lois et ferait tort à tout
insurrection aux vices et à l'injustice sous toutes ses formes ?

La liberté, serait-elle celle qui doit faire de nous des libertines et non des femmes libres et
vertueuses ?

L'égalité, serait-elle celle du « pareillement », celle de l'oubli de soi, celle de l'absence ?

Malheureusement, elles sont nombreuses à tomber dans le piège de cette cité fallacieuse, fruit
d'une histoire qui a façonné la femme à son image :

En ce qui concerne les droits de la femme dans les sociétés rebelles au pouvoir divin, où les
Lois de Dieu sont bafouées, il y demeure une controverse sérieuse éludée :

-Les droits naturels et humains de la femme et de l'homme sont-ils semblables, identiques, ou
au contraire sont-ils différents ?

En d'autres termes, les droits accordés par la nature aux êtres humains sont-ils mono sexuels
ou bisexuels : le genre féminin ou masculin affecte-t-il, d'une manière ou d'une autre, les droits

et obligations humains ?

Certes, nous femmes musulmanes, dotées de raison et de conscience, restons attentives à cette question qui nous semble primordiale, et vous demandons, Mesdames les féministes, d'y répondre.

Madame Bretécher, Madame Badinter, Madame Halimi, Madame Schemla et les autres, vous vous présentez comme les pionnières de la grande « aventure de l'émancipation de la femme », vous nous assurez que nous, femmes musulmanes, sommes, et je vous cite, « les opprimées au nom d'Allah, Pureté à Lui, infériorisées par notre hijab, privées de la liberté la plus élémentaire... »

Très bien, maintenant que vous avez ouvert le dialogue, nous femmes musulmanes de Belgique, de France et d'ailleurs, sommes attentives à ce que vous nous suggérez ; quel est votre programme, quelles sont vos croyances, quel est votre combat ?

? Qu'avez-vous à nous offrir de plus que le Coran

Voilà nos interrogations, mais de grâce, cessez de nous commenter le texte coranique, mettez fin à votre enseignement de l'Islam et de ses préceptes, et dites-nous plutôt ce que vous nous proposez à travers votre lutte et vos combats pour le renouveau de la femme « libre ».

Dans le monde occidental un mouvement des droits de l'homme émergea au 17ème siècle, accompagnant l'essor des mouvements philosophiques et scientifiques. Les écrivains et les penseurs du 17ème et 18ème firent des efforts louables pour mettre en circulation leurs idées sur les droits inaliénables de l'homme, je peux vous citer Jean-Jacques Rousseau, Voltaire et Montesquieu, ceux-ci appartenaient à une catégorie d'écrivains et d'intellectuels qui, on peut le dire, ont rendu des services à l'humanité au même titre que les grands inventeurs et découvreurs.

Leur idée fondamentale consistait à dire que l'homme a une série de droits et de libertés NATURELS et INNES qui sont absolument inaliénables et intransférables et auxquels on ne peut renoncer.

Tous les hommes, qu'ils soient gouvernants ou gouvernés, noirs ou blancs, riches ou pauvres,
sont humains donc égaux.

Le résultat de ce mouvement social et intellectuel se manifesta d'abord en Angleterre, ensuite
aux Etats-Unis et enfin en France.

Des révolutions éclatèrent, des systèmes furent changés et des chartes signées.

Peu à peu le mouvement pénétra dans d'autres pays.

Au 19ème siècle, de nouvelles idées économiques, sociales et politiques émergèrent dans le
domaine des droits de l'homme. C'est l'ère de la révolution industrielle.

Jusqu'à la fin du 19ème siècle, toutes les discussions engagées et toutes les mesures prises
gravitaient autour des droits des employés sur les employeurs.

Ce n'est qu'au 20ème siècle, que la question des droits de la femme fut soulevée, et, pour la
première fois, en 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies
proclama l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

Donc, en résumé, tous les mouvements sociaux qui surgirent depuis le 17ème siècle, en
Occident, tournaient autour de la liberté et de l'égalité, et, étant donné que le mouvement des
droits de la femme était le dernier de la série, et que l'histoire, c à d. le contexte du sort de la
femme en Europe, sur le plan de l'égalité et de la liberté était pleine d'amertume (climat de
dualité : l'homme oppresseur, la femme opprimée) la Déclaration des Droits de l'Homme des
Nations Unies ne parla que de liberté et d'égalité !

Ce qui fut donc omis dans cette affaire, c'est la question fondamentale soulevée en début
d'exposé à savoir :

« Les droits et devoirs naturels et humains de la femme et de l'homme sont-ils identiques ou
différents ? »

Jusqu'à présent on constate que l'attention (volontaire ou involontaire) a été portée seulement

sur les principes généraux de la liberté et de l'égalité, et le seul point pris en considération fut celui des droits humains naturels et inaliénables, point à partir duquel on a argué puisque la femme est un être humain, elle a droit à tous les droits dont jouit l'homme.

Pourquoi n'a-t-on pas accordé l'attention due à la question citée plus haut et qui me semble être la clef de tous les maux et conflits.

Est-ce parce qu'il aurait été établi, à la lumière de la connaissance empirique et scientifique moderne, que la différence entre la femme et l'homme serait simplement organique, et qu'elle n'affecterait pas leurs êtres fondamentaux physiques et spirituels, ni leurs droits et obligations ?

En fait, c'est tout à fait le contraire. En effet, il a été établi, sous l'œil vigilant et intransigeant de la recherche scientifique et des découvertes biologiques et psychologiques, qu'il existe certes des distinctions, significatives entre les deux sexes.

Il est donc surprenant que, malgré cette vérité, la question des différences ait été ignorée.

Peut-être l'ignorance de cette question vitale est-elle due au développement rapide du mouvement de libération de la femme. C'est pourquoi on peut affirmer que s'il (le mouvement) a certes pu réparer certaines injustices dont la femme faisait l'objet, il a causé d'autres injustices, à elle et à la société humaine.

Il ne fait pas de doute que la femme, en tant qu'être humain, est née libre, comme tout autre être humain, et qu'elle a, de ce fait des droits égaux.

Mais la femme est un être humain avec certains traits particuliers, tout comme l'homme est un être humain avec certaines particularités. Leurs traits de caractère sont différents, et leur mentalité divergent.

Cette différence n'est le résultat d'aucun facteur géographique, historique ou social, mais réside dans leur création même. La nature les a faits différents à dessein, et toute mesure prise à l'encontre du dessein de la nature aboutirait à des désastres.

De même que nous nous sommes inspirés de la nature pour proclamer la liberté et l'égalité pour les êtres humains, de même nous devons nous inspirer de cette même nature pour décider si les droits de l'homme et de la femme sont d'un seul et même groupe ou s'ils sont, au contraire, de deux groupes différents !

Oui, il est fort utile à l'homme de savoir si la différence entre les deux genres est une nuance d'ordre superficiel et corporel, ou si, comme le précise Alexis Carrel (chirurgien français, auteur de l'ouvrage « l'homme cet inconnu ») : « Chacune des cellules de l'être humain porte un signe sexuel. »

La logique de la nature innée n'est-elle pas que l'homme et la femme portent chacun un message particulier ?

Le mouvement féministe, de libération des femmes, a utilisé le concept d'égalité, intentionnellement ou involontairement, au sens de similarité, et la quantité a ainsi éclipsé la qualité.

On a mis l'accent sur le fait que la femme est un être humain, mais on a oublié qu'elle est également une femme.

En fait, cette négligence n'est pas due seulement à un effet de hâte ou de hasard, mais à d'autres facteurs aussi, ayant trait au désir d'exploiter la femme au nom de la liberté et de l'égalité.

Voilà le piège...

L'un de ces facteurs était l'avidité des industriels qui voulaient faire sortir la femme de sa maison pour aller à l'usine, afin d'exploiter sa potentialité économique. Aussi ont-ils plaidé pour les droits de la femme, pour son indépendance économique, et pour l'égalité de sa liberté et de ses droits avec ceux de l'homme.

Dans le chapitre IX de son livre : « Les Plaisirs de la Philosophie », Will Durant, sociologue, après avoir cité certaines théories humiliantes pour la femme, élaborées par Aristote, Nietzsche, Schopenhauer et après avoir rappelé que pendant la Révolution française, bien

qu'on ait évoqué un peu la liberté du genre féminin, il n'y eut pratiquement pas de changement dans la condition des femmes ; Will Durant écrit que jusqu'à la fin du XIXème siècle, aucune loi n'obligeait l'homme à respecter la femme !

Puis traitant des causes du changement de la condition féminine au XXème siècle et de la libération de la femme et des répercussions de la révolution industrielle, voici ce qu'il écrit :

« Les ouvrières touchaient un salaire inférieur à celui des hommes et les patrons les préféraient aux hommes en raison de la fréquence de la révolte de ceux-ci. Il y a un siècle, il était difficile pour les hommes de trouver un emploi en Angleterre, alors que les annonces incitaient ceux-ci à envoyer leurs femmes et leurs enfants aux usines. Le premier pas franchi dans la voie de la libération de nos grand-mères fut la loi de 1882, en vertu de laquelle les femmes de Grande Bretagne jouissaient désormais d'un privilège sans précédent, à savoir le droit de garder pour elles-mêmes l'argent qu'elles gagnaient. Cette loi éthique chrétienne a été déposée par les patrons à la Chambre des Communes dans le but d'attirer les femmes d'Angleterre vers les usines.

Et depuis cette date-là, jusqu'à nos jours, le désir irrésistible du gain a conduit les femmes à se libérer des corvées de la maison pour être asservies dans le magasin ou à l'usine... »

Avec le développement de la machine et la croissance continue de la production, il est devenu nécessaire pour les capitalistes d'employer tous les moyens audio-visuels, intellectuels, émotionnels, artistiques et sexuels, afin de transformer l'homme en un consommateur sans volonté et de lui imposer le surplus de leur production.

Cette fois encore les capitalistes avaient besoin de se servir de la femme pour atteindre leur but.

-Comment ? En utilisant sa beauté, son charme, son pouvoir de séduction sur les consommateurs potentiels. Ainsi, ils arrivèrent à persuader la femme de vendre son honneur et sa dignité pour ne devenir finalement qu'un simple « objet de consommation ».

Mais alors, la femme est-elle confrontée à un dilemme permanent ?

Accepter son nouveau statut de femme « libre » mais exploitée ou accepter son ancien statut de femme « diminuée » et humiliée ?

Lui est-il possible de se défaire de ces malheurs d'hier et d'aujourd'hui ?

Ce qui est surprenant, c'est le fait que chaque fois qu'on évoque les différences naturelles et innées entre l'homme et la femme, certains, et ils sont nombreux, présument que ces différences seraient le signe de l'imperfection de la femme et de la perfection de l'homme, ce qui les conduit à croire que les hommes jouissent de certains privilèges dont seraient privées les femmes.

Ces gens affirment qu'étant donné que la nature a été injuste envers le genre féminin, nous ne devrions pas ajouter l'insulte au tort qui lui a été occasionné, et qu'il est donc plus humain d'ignorer sa qualité de femme en la rendant l'égale de l'homme.

En conclusion, il serait impérieux de préciser, et ce pour le bonheur et de la femme et de l'homme, c à d. pour le bonheur de la société humaine, que chacun des deux genres puissent déambuler librement dans leur espace distinctif. La liberté et l'égalité ne peuvent être utiles que si chacun des deux sexes suit son cours naturel.

J'informe ces dames du mouvement féministe, que c'est le Saint Coran qui, il y a maintenant quatorze siècles, a ravivé les droits de la femme, c'est Lui qui a franchi, à l'époque de Sa Révélation, un grand pas vers l'amélioration de la condition féminine et la restauration de ses droits humains.

Le Saint Livre a fait renaître les droits de la femme sans négliger la qualité spécifique de la femme ou de l'homme. C'est pourquoi il existe une parfaite harmonie entre les Commandements de la nature et ceux du Livre Divin. La Nature et le Coran, l'Un créé, l'Autre compilé, se conforment pleinement l'Un avec l'Autre.

Voilà Mesdames les féministes, Nous nous permettons, Nous femmes Musulmanes, de vous prier de cesser cet « harcèlement » dont nous faisons l'objet, de mettre fin à ce déferlement de doléances et de plaintes à notre encontre, car il est de toute évidence que ces agissements sont injustifiés, voire déplacés, et admettez qu'aujourd'hui nous ne trouvons cela plus

.seulement drôle mais carrément pathétique